

Président : David Lisnard, maire de Cannes (Alpes-Maritimes) et président de la communauté d'agglomération Cannes Lérins.

Rédaction-administration :

41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07.

Tél. 01 44 18 14 14. Fax 01 44 18 14 16.

www.amf.asso.fr

Site internet : www.mairesdefrance.com

Directeur de la publication : Éric Verlhac.

RÉDACTION

Rédacteur en chef : Xavier Brivet.

Rédactrice en chef adjointe : Bénédicte Rallu.

Rédaction : Franck Lemarc, Lucile Bonnin, Aurélien Wälti.

Secrétaire de rédaction (éditions papier et web) : Samantha Rauch.

Direction artistique : Stéphane Camara.

Ont collaboré à ce numéro :

Estelle Chevassu, Olivier Devillers,

Sophie Le Gall, Philippe Potté-Sperry.

ADMINISTRATION

Éditrice : Laurence Marilly.

Publicité : Laurence Emery, directrice,

Défis Régie, 62, rue Lazare Carnot,

92140 Clamart. Tél. 06 11 87 20 61.

laurence-mairesdefrance@defis-regie.com

Abonnements : Sophie Lasseron. Frédéric

Eschwège. abomdf@amf.asso.fr

Tél. 01 44 18 13 64.

Tarifs d'abonnement 2024 :

Abonnement intégral :

- Communes < 2 500 hab. : 45,00 €.

- Communes ≥ 2 500 hab., EPCI : 75,00 €.

- Administrations, entreprises... : 90,00 €.

- Abonnements individuels (payés à titre personnel) : 45,00 €.

Abonnement numérique :

- Communes < 2 500 hab. 40,00 €.

- Communes ≥ 2 500 hab., EPCI : 66,00 €.

- Administrations, entreprises... : 80,00 €.

- Abonnements individuels (payés à titre personnel) : 40,00 €. Étranger (nous consulter).

Achat au numéro : 13,50 €.

www.mairesdefrance.com

Comptage et impression :

GIBERT-CLAREY IMPRIMEURS, 55, rue Charles

Coulomb, 37170 Chambray-lès-Tours.

Numéro de commission paritaire :

0426 G 84411. ISSN : 2270-7875,

4^e trimestre 2024.

Ce numéro a été tiré à 10 960 exemplaires.

Imprimé sur papier FSC.



Heureusement les communes... et heureusement l'AMF !

Le 106^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France qui vient de s'achever en a fait la démonstration : heureusement que les communes sont là pour les citoyens. Pour l'école, le sport, la culture, les transports, l'insertion des personnes handicapées, pour tout ce qui fait la vie. Heureusement même pour l'État, dont elles sont le partenaire et pour lequel elles assument de plus en plus de missions.

Et heureusement que l'AMF est là pour les communes ! Je veux remercier chaleureusement tous les participants à nos travaux et féliciter vivement l'équipe salariée pour son formidable travail. Notre association n'est pas un pouvoir législatif, un exécutif ou même un syndicat. C'est une association reconnue d'utilité publique, qui a pour vocation de porter la parole des maires et présidents d'intercommunalité. Elle n'a de force que celle de ses adhérents, de sa représentativité, de son unité.

Cette édition du congrès de l'AMF a été celle de tous les records : record de participation, avec plus de 10 600 élus présents au Congrès et 60 000 à son Salon, de débats avec 43 tables rondes, de visibilité aussi, notamment médiatique. Je tiens à remercier chaque maire et élu qui a participé à la réussite de cet événement.

Au congrès, nous avons pu montrer la réalité de la France, qui surmonte les défis – sociaux, économiques, écologiques, démocratiques – grâce à l'engagement de 498 000 élus locaux, dont une grande majorité de bénévoles. Nous avons travaillé sur les enjeux actuels, comme la lutte contre le narcotrafic, ainsi que d'avenir, comme l'intelligence artificielle.

« Le temps est venu
de reconstruire
la confiance pour
redresser le pays. »

UNCCAS –, nous avons affirmé ensemble notre opposition aux mesures budgétaires proposées, qui ne feront qu'amplifier le problème des comptes publics en ne s'attaquant pas aux causes de la dette. Après des années de défiance, de parole non tenue de l'État, notamment en matière de compensation des impôts nationalisés, de transferts de charges, de mise en cause de la gestion des collectivités, le temps est venu de reconstruire la confiance pour redresser le pays. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il faut sortir du centralisme budgétaire et juridique qui a conduit la France à détenir le record du monde des prélèvements obligatoires, et à avoir en parallèle de moins en moins de service public sur le terrain. Les vraies économies locales sont celles qui allègent les charges locales, toutes ces contraintes normatives dont le coût exorbitant n'est plus à démontrer.

Devant les maires réunis au congrès, l'ancien Premier ministre, Michel Barnier, avait pris plusieurs engagements que l'AMF avait salué, notamment en matière de simplification, sur la révision du ZAN, et sur le statut de l'élu dont nous souhaitons qu'il produise ses effets avant 2026.

Au-delà de ces mesures immédiates, il faut libérer le pays en le débureaucratisant et en décentralisant. Ainsi que l'écrivait très justement l'économiste Frédéric Bastiat : « *Ce que l'on peut faire par soi-même, il faut le faire ; ce que l'on peut faire localement, il faut le décider localement.* » C'est aussi simple que cela.



DAVID LISNARD, PRÉSIDENT DE L'AMF